

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Son vrai visage dans les
temps anciens*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3235 titres à ce jour. « C'était un préjugé assez répandu de prétendre que Pléneuf était un pays de création récente, sans origine bien définie, quelque chose comme une population de colons, qui, chassés par les guerres, seraient venus s'y établir, à une époque quelconque. La vérité est autre. Les pages qui précèdent présentent Pléneuf avec un certificat de baptême à l'appui et un *curriculum vitae* parfaitement authentiqué, comme une race originale au même titre que nos paroisses bretonnes. C'est un enfant légitime. Nous

Bientôt réédité

Pléneuf sous l'Ancien Régime

par E. JOLY

La construction du Val-André,
sous la direction de Charles Cotard

Le bourg de Pléneuf a été fondé aux V^e et VI^e siècles par des fugitifs venus de Grande-Bretagne, sur un territoire occupé dès le paléolithique. La paroisse n'est mentionnée qu'en 1330 et le château du Guémadeuc fut détruit en 1590. La commune vendit une partie de ses terrains communaux en 1880 pour la construction du Val-André, sous la direction de Charles Cotard, collaborateur de Ferdinand de Lesseps. La nouvelle station attira les premiers adeptes des bains de mer et elle conserve de son apogée une immense promenade qui borde la plage et des

villas somptueuses. Situé dans une échancre de la côte, le port de Dahouët a été fondé par des commerçants lamballais au XII^e siècle et a connu une forte activité dès le Moyen Âge. Les armateurs qui s'enrichirent grâce aux campagnes de pêche à la morue vers Terre Neuve et l'Islande bâtirent leurs demeures qui donnent la physionomie actuelle du quai Terreneuvas. La chapelle de Dahouët a été consacrée en 1926 à Notre-Dame de la Garde. Elle abrite de nombreux ex-voto offerts par les marins rescapés. La chapelle Saint-Jacques-le-Majeur à Saint-Alban est remarquable par son porche du XIV^e siècle, son vitrail du maître verrier de Quintin, Hubert de Sainte-Marie et sa tribune extérieure unique en son genre.



nous sommes appliqués à mettre sous les yeux du lecteur son vrai visage dans les temps anciens. Même les deux rôles et l'état des comptes de la Fabrique publiée en appendice avaient leur place dans cette esquisse. Ce sont des chiffres et des faits qui parlent en nous exposant la situation de nos pères par rapport aux règlements et mœurs de l'Ancien Régime, et des documents qui nous montrent avec quel soin minutieux ils collaboraient à l'administration des biens de l'Église. Le portrait physique actuel est certes différent de l'ancien. »

Le château du Guémadeuc

Le premier chapitre est consacré à Pléneuf : les origines chrétiennes, ses antiquités aux différentes époques, la formation du nom des villages, le Val-André ancien et le Verdelet, Dahouët, le Minihy ou les Ménils, les vieux manoirs et les métairies nobles, les beaux panoramas. Le deuxième chapitre évoque les anciens châteaux : le château du Guémadeuc et le domaine, les seigneurs, un abbé et un évêque, le duc de Richelieu, la dame de Pléneuf, les droits des seigneurs et la seigneurie de Lamballe, la destruction du château ; le château de Nantois ; le château du Cloître ; quelques gentilshommes. L'auteur étudie la vie religieuse : les pratiques chrétiennes, les confréries du Saint-Rosaire et de Saint-Sébastien, les reliques conservées à la paroisse, les anciennes chapelles, les statuts synodaux du XV^e siècle, une loi pour la répression de l'ivresse, l'ancienne église et les réparations au XVIII^e siècle, les biens et revenus de la cure, les fondations anciennes, le cimetière, les naissances au XVII^e siècle, les anciens recteurs, vicaires et prêtres originaires de Pléneuf de 1599 à 1788. L'ouvrage se poursuit avec la vie administrative : le général de la paroisse, les grandes assises, trois affaires contentieuses, la vente des biens du Guémadeuc en 1781 ; puis avec la justice, les impôts, la corvée des chemins, les forces militaires, les gardes-côtes à la bataille de Saint-Cast en 1758 et la révolte du Papier timbré, le corps de garde à la Guette et à la Ville-Pichard, la police. Le dernier chapitre est consacré à la vie économique : l'état des professions à la fin du XVIII^e siècle, les propriétaires de chevaux et de charrettes, le prix du blé, les salines, les cordiers, les noms de famille, les habitations, la langue des aïeux, les fontaines, les vieilles légendes, le monde des ténèbres, les vieilles maisons, la climatologie, l'aube de la Révolution.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3235 TITRES**

**47 TITRES SUR
LES CÔTES-D'ARMOR**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

PLÉNEUF SOUS L'ANCIEN RÉGIME

De nombreux vestiges des époques celtique et romaine témoignent de l'occupation du territoire de Pléneuf depuis l'antiquité. Bâti sur le roc, le bourg ne forma longtemps qu'une petite agglomération, puis vers la moitié du XVIII^e siècle, il se développa pour compter une soixantaine d'habitations qui furent édifiées autour de l'église, le presbytère et son antique *Auditoire*. Dans la campagne s'élevaient les villages et plusieurs manoirs. Selon la légende, Gargantua lançant dans la mer le simple gravier qui gênait sa marche, donna naissance à l'île du Verdelet. Une chapelle dédiée à saint Michel y fut probablement édifiée et conservée jusque sous Louis XV. Les gardiens des pêcheries se réfugiaient dans cet oratoire en attendant que la marée, en se retirant, abandonne les poissons. Un sillon qui joignait l'îlot à la terre aurait été l'œuvre des Templiers. Durant la première moitié du XIII^e siècle, Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, s'étant emparé du comté de Penthièvre, entoura Lamballe de murailles et fit construire une tour à Dahouët, voulant faire de ce havre qui était déjà un des rouages de la vie économique de la région, un avant-poste du côté de la mer. L'entrée du port étant périlleuse à cause de deux masses rocheuses surnommées *les Muettes*, M. Boullaire, maire et député, fut chargé d'obtenir des États une subvention pour financer les travaux. Trois mille livres seulement ayant été accordées en 1770, le rasement de l'écueil ne fut achevé qu'en 1851. Selon l'auteur, le château du Guémandec a dû être édifié au plus tard à la fin du XIII^e siècle. La forteresse élevée sur l'emplacement du hameau actuel, dans un nid de verdure, au milieu d'une forêt de peupliers, de chênes et de sapins, était dotée de douves, de fossés, d'un pont-levis et de hautes tours. Elle ne résista pas aux volées de canon que Michel Frotet de la Bardelière et ses trois cents compagnons d'armes lui firent subir en 1590, les Malouins voyant en elle une entrave à leurs relations avec Saint-Brieuc. Le château possédait une chapelle domestique dédiée à saint Symphorien, souvent invoqué pour faire cesser les périodes de sécheresse. Lorsque les pierres de l'église détruite furent employées à la construction d'une maison particulière, la pluie, dit-on, ne cessa de tomber pendant toute la durée des travaux. Les vieilles coutumes chrétiennes auxquelles la population se soumettait avec dévotion, ne l'empêchaient cependant pas de « choquer verre et chopine » ; au point qu'une loi sévère instaura le bannissement et l'amputation des oreilles après la quatrième ivresse.

Réédition du livre intitulé *Une paroisse de l'évêché de Saint-Brieuc, Pléneuf sous l'Ancien Régime, avec 17 illustrations*, paru en 1937.

Réf. 1696-3244 Format : 14 x 20. 266 pages. Prix : 34,47 € Parution : juin 2013.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



Bulletin de souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution juin 2013
1696-3244

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

| | |

Expirant le:

| | | |

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date:/..../201..

Je commande « **PLÉNEUF SOUS L'ANCIEN RÉGIME** » :

ex. au prix de **34,47 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2013 (394 pages)

- 3 201 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)

Fait à, le

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.